

## EXTRAIT

16/05/21

du Registre des Délibérations du Comité du

SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES ALPES-MARITIMES

Séance du 16 JANVIER 2005

Objet :

L'an deux mille trois et le seize janvier à dix sept heures trente

Budget  
Supplémentaire  
2002

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

0301/01

Présents ou représentés :

MM. THAON, BALDINI, BARBIER, BLANCHI, BONNET, GILLY, GINESY, MALAUSSENA, MASCARELLI, PELLETIER.  
MMES BRUN, FORESTIER, GIRAUD, PECQUEUR, RAYBAUD, RENAUDO, SOMARIA, STEFANI.

Le Président donne lecture du Budget Supplémentaire du Syndicat pour l'année 2002 :

Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide à l'unanimité de voter le Budget Supplémentaire 2002 du Syndicat qui se présente comme suit :

<b>DEPENSES</b> :	Fonctionnement .....	109 000 E
	Investissement .....	40 000 E
	<b>Total</b>	<b>149 000 E</b>
<b>RECETTES</b> :	Fonctionnement .....	109 000 E
	Investissement .....	40 000 E
	<b>Total</b>	<b>149 000 E</b>

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président  
Jean THAON